

■ **Activa S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, s'intéresser à toutes opérations mobilières et immobilières, industrielles et financières. (FOSC du 11.07.2002, p. 9). Les 100 actions de CHF 500, nominatives, sont désormais liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Capital-actions: CHF 50'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 500, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Nouveaux statuts du 08.10.2002.

Journal no 2904 du 17.10.2002
(00698194 / CH-645.1.000.074-2)